

théâtre n'a point de fondations, d'où il conclut qu'il n'est pas de l'époque primitive. On y a trouvé quelques inscriptions, mais réduites à des fragments illisibles ou ne présentant aucun sens et qui, par conséquent, ne peuvent éclaircir la question d'époque. M. Martin-Daussigny a également relevé le plan et la coupe de l'amphithéâtre et reconnu que l'axe est autre que celui qu'Artaud avait tracé.

M. Smith fait part de quelques observations sur les objets d'art appartenant aux peuples barbares. Il a visité les objets trouvés dans le tombeau de Childéric et exposés au Musée du Louvre, ceux qui ont été récemment découverts dans le tombeau de Théodoric, roi des Wisigoths, tué dans la bataille contre Attila, et les couronnes de Receswinthe au Musée de Cluny. M. Peigné-Delacour qui a publié une notice sur le tombeau de Théodoric, a établi qu'il y avait entre ces différents objets un rapport évident, au point de vue de l'art ; que les armes, les ornements, sont les mêmes ou de même nature.

v.£*

M. Smith adopte cette opinion et croit qu'entre les peuples barbares qui envahirent les Gaules, il y avait, en effet, une parenté étroite et une identité de mœurs et d'usages presque absolue. Il en voit la preuve dans toutes les découvertes que l'on fait de tombeaux de cette époque. Il a récemment visité le cimetière de Chamay (Côte-d'Or) et s'est rendu acquéreur de divers objets qu'il soumet au Comité : un poignard, une épée, un fer de lance, un fer de cheval.

Il prétend que les peuples barbares avaient un art à eux, art différent de celui des Romains, et qui mérite d'être mieux étudié qu'on ne l'a fait jusqu'ici, qui doit surtout être distingué avec soin de l'art romain !

Il exprime le regret qu'à part quelques monnaies, on n'ait pas, à Lyon, d'objets antiques reconnus pour appartenir particulièrement à la période des rois burgondes. M. le